

1 - Se créer un compte personnel sur service-public.fr

(Si vous avez déjà un compte personnel sur "service-public.fr" passez directement à l'étape 3)



Sur Internet, saisissez l'adresse <https://www.service-public.fr/>

Et cliquez sur « Se connecter »

Chambre d'Agriculture...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Se connecter | Accéder au site pour les entreprises →

Rechercher

Actualités | Comment faire si ? | Fiches pratiques par thème | Démarches et outils | Annuaire de l'administration | Une question ?

J'aide les services publics à s'améliorer : je donne mon avis avec services publics + →

Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives

**Votre situation change ?
Nous vous guidons**

Yaël, responsable éditoriale
pour Service-Public.fr

Mise à jour d'Octobre 2023 - CD

1 - Se créer un compte personnel sur service-public.fr - (Octobre 2023)



! Épidémie Coronavirus (Covid-19), tout ce qu'il faut savoir : [lire l'actualité](#)

SE CONNECTER



Une question sur FranceConnect ?
En utilisant le service FranceConnect,
vous acceptez les conditions générales d'utilisation de
[FranceConnect](#) et de [service-public.fr](#).

OU

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique (exemple : nom@exemple.fr)

* Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Code de sécurité



Pour afficher un nouveau code ou écouter le code,
utilisez les boutons situés à côté de l'image

* Recopier le code de sécurité (composé de chiffres
et de lettres)

SE CONNECTER

[Pas encore de compte personnel ?](#)

[Pas encore de compte association ?](#)

Cliquez sur
PAS ENCORE DE COMPTE PERSONNEL

1 - Se créer un compte personnel sur service-public.fr - (Octobre 2023)



**Saisissez votre
adresse mail :**
ce sera l'identifiant
du compte

Votre email personnel
Par exemple : nom@example.com



Pour créer votre mot de passe utilisez :

- au moins 8 caractères
- au moins 1 lettre en majuscule
- au moins 1 lettre en minuscule
- au moins 1 chiffre

[Lire les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés](#)

Votre mot de passe

Confirmez votre mot de passe

**Choisissez et
confirmez
votre mot de
passe**

Créez vous ce compte pour une association ?

Oui Non

Souhaitez-vous recevoir gratuitement la lettre d'actualité tous les jeudis ?

Oui Non

La lettre d'information inclut de la promotion de publications éditées par la Direction de l'information légale et administrative (éditeur de service-public.fr, La Documentation française, Journaux officiels...)

Cochez ici pour valider les Conditions Générales d'utilisation

Et pour terminer

J'accepte que les informations saisies dans le formulaire soient utilisées pour créer mon compte Service-public.fr et déclare accepter les conditions générales d'utilisation

Pour connaître et exercer vos droits relatifs à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez consulter nos [conditions générales d'utilisation](#).
A tout moment, vous pouvez retirer votre consentement et supprimer votre compte en vous connectant et en cliquant sur "Paramétrage, connexion et sécurité"

Code de sécurité



Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image

Recopiez le code de sécurité

Le code de sécurité est composé de chiffres et de lettres

**Recopiez ici
le « Code de
sécurité »**

[J'ai déjà un compte](#) →

Vous pouvez nous écrire si vous avez des difficultés à créer votre compte.

Et cliquez sur « Créer un compte »

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION Se connecter

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires

Épidémie Coronavirus (Covid-19), tout ce qu'il faut savoir : [lire l'actualité](#)

ACTIVER MON COMPTE SERVICE-PUBLIC.FR



✓ **C'est presque terminé !**
Veuillez vérifier votre messagerie électronique et terminer la création de votre compte en cliquant sur le lien de confirmation envoyé à l'adresse suivante : dubois.jj@laposte.net

Un message apparait vous invitant à aller sur votre boîte mail pour terminer la création de votre compte personnel.

**Allez sur votre messagerie,
ouvrez le mail qui vient de vous être envoyé par « service-public.fr
et cliquez sur le lien dans le corps du mail**
(cela vous ouvre directement la page d'accueil de votre compte personnel de service-public.fr).

Votre compte personnel est alors activé.

1 - Se créer un compte personnel sur service-public.fr - (Octobre 2023)